

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 29 juin 2026

TRANSMIS le : 30 juin 2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

OBJET :

Désignations des délégués à la
CLECT (commission locale
d'évaluation des charges
transférées)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six
Le mercredi 24 juin à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la
Présidence de **Madame FERTÉ Nadège, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BACH Céline, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DAUDRÉ Sibylle,
DENIAU Julie, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny, LHOTTE Sandrine

Messieurs : DI MÉO Jean-Luc, LEBRUN Mathieu, RAIMBAULT Jonathan, STERLIN
Alexandre, VIRLOGEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : Mmes BARON Claudine, SIMONY Emilie
Mrs GILLOTIN Thierry, MARTIN Jean

Pouvoirs : Mr HERBIN Olivier donne pouvoir à Mme FERTÉ
Mr MORELL Jean donne pouvoir à Mme DAUDRE Sibylle
Mme DRÉVILLE Hélène donne pouvoir à Mr VIRLOGEUX Christophe
Mr CHORQUES Alexandre donne pouvoir à Mr LEBRUN Mathieu

Secrétaire : Mme BOURDIN Nathalie

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Par délibération N°20.138 du 11 Juillet 2020 la communauté d'agglomération a créé la
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).

Le rôle de cette commission est d'évaluer le transfert des charges à la suite des différents
transferts de compétences avec les communes membres.

Ainsi, si une compétence est transférée à la commune, l'attribution de compensation
versée mensuellement sera augmentée.

Si à l'inverse, c'est la communauté qui reçoit des communes une nouvelle compétence,
son attribution de compensation sera diminuée.

Il nous convient donc de désigner un membre titulaire et un suppléant pour l'ensemble
des sujets faisant l'objet d'une CLECT.

Titulaire : Christophe VIRLOGEUX

Suppléant : Nadège FERTÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- 1) **APPROUVE** la désignation de M. Christophe VIRLOGEUX membre titulaire et
Mme le Maire Nadège FERTÉ membre suppléant au sein de la CLECT.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES et le Président de
la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Madame Le Maire
Nadège FERTÉ

